



USML Tennis de Table
Inscription saison 2024 – 2025
Inscription en ligne à privilégier si possible sur t2tml.fr



Nom : Prénom :
Date de naissance : Nationalité :
Adresse mail :
Adresse :
Tel portable :

Acceptez-vous d'être en photo ou vidéo sur les sites internet du club ? oui - non
Avez-vous besoin d'une attestation de paiement ? oui - non

COTISATION CLUB :

- Inscription **entraînements (licence incluse)**
 - Jeune 265 €
 - Adulte..... 265 €
 - Ecole de Tennis de Table..... 360 €
 - Handisport (nouveau, sous réserve nombre d'inscrits suffisant) 180 €

- Inscription **sénior** (pas d'entraîneur, ni de compétition, jeu libre, licence incluse) 70 €
- Inscription «**pratique libre**» (pas d'entraîneur, ni de compétition, licence incluse)..... 120 €
- Pass'famille**..... 170 €
(possibilité de venir jouer librement le dimanche matin et certains samedis de 12h à 19h00 - jusqu'à 4 personnes de même famille)

- Inscription au championnat individuel (criterium fédéral)..... 35 €
- Inscription au championnat par équipe (adultes)..... 35 €
- Inscription au championnat des jeunes..... 10 €
- Inscription au championnat de Paris 20 €

- Accompagnement école/entraînement 80€ x jour(s)
(jours à Ledreux : lundi, mardi, jeudi, vendredi à 16h30, Sainte-Marie : jeudi et vendredi 16h30).

ADHESION USML *obligatoire* : si déjà payée, merci de préciser à quelle section :

- Moins de 18 ans 33 €
- Adulte 45 €
- Première adhésion à l'USML..... + 8 €

MAIRIE DE MAISONS-LAFFITTE :

- Contribution charges énergétiques Mairie (fluides¹) ***obligatoire*** 35 €
- Personne externe à Maisons-Laffitte et Le-Mesnil-Le-Roi 10 €

(1) Décision du conseil municipal de Maisons-Laffitte du 12 décembre 2022

EQUIPEMENTS :

- Maillot du club 35 €
- Raquette Initiation 25 €
- Raquette Entraînement 50 €
- Housse de raquette 10 €

Total (chèque à l'ordre de **USML Tennis de Table**)

Si règlement par chèques, indiquer le nombre de chèques (maxi 3) :

..... €

Date et signature :

Pièces à fournir : fiche d'inscription + **certificat médical ou questionnaire santé** (pour les mineurs et les adultes ayant fourni un certificat médical en 2022, 2023 ou 2024) + règlement. Tout dossier incomplet ne pourra prétendre à être prioritaire sur les cours les plus demandés.